

Pascal AGOSTI
CAPRIOLI ASSOCIES



QUALITE
Avocat associé

EXERCICE PROFESSIONNEL

Depuis 2008 : Caprioli et associés

Avocat associé, spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies de l'information

2004 – 2008 : Caprioli et associés
Collaborateur

2003 - 2004 : Caprioli et associés
Juriste

2003 : La Poste
Juriste

2000 - 2002 : CertiNomis
Juriste

FORMATIONS

2015 : Réussite à l'examen Lead Auditor 27001

2012 : Certificat de spécialisation en droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication

2003 : CAPA, EFB Paris

DOCTORAT en Droit (mention très honorable)

U.F.R. Droit Montpellier I

Thèse : « *La signature : de la sécurité technique à la sécurité juridique* »

1999 : *D.E.A. de Droit des contrats d'affaire (mention A.B.)*

U.F.R. Droit Montpellier I

Mémoire sur « *La formation du contrat sur Internet* »